

La commune facilite l'accès à la vaccination

Dans un contexte économique très difficile, les élus de Montvalezan La Rosière ont travaillé sur les orientations à donner pour préparer le vote du budget 2021 du Centre communal d'action sociale dans les semaines à venir. La discussion a notamment porté sur les subventions aux associations à but social et médical et sur les divers scénarii d'évolution du fonctionnement de la crèche.



Les élus de la commune lors d'une réunion de préparation du vote du budget 2021 du CCAS.



Auriane Liberati, du service civique « lien et présence auprès des aînés ».

Les élus ont par ailleurs défini les actions à mener en lien avec la réalisation de la mission de service civique « lien et présence auprès des aînés » et ont mené une réflexion sur l'opportunité d'envisager une reprise des échanges « jeunesse » avec Perros Guirec dans le contexte sanitaire et économique actuel. Enfin, un travail a été engagé pour définir les modalités d'intervention du CCAS sur les actions du maintien à domicile.

Mais le gros point de cette réunion portait sur l'action du CCAS pour faciliter l'accès à la vaccination contre la Covid-19 (vaccination des 75 ans et plus et des personnes à grands risques). Auriane Liberati, du service civique « lien et présence auprès des aînés », a été missionnée par le CCAS pour aider à la prise de rendez-vous et l'accompagnement de ceux qui auraient des difficultés pour se rendre au centre de vaccination à Bourg Saint Maurice.

Pour prendre un rendez-vous, une ligne spécifique a été ouverte pour joindre le centre de vaccination : composez le 0 800 009 110. Et afin de bénéficier de l'aide d'Auriane, contacter la mairie au 04 79 06 84 12.

Enfin, Philippe Fresnois a proposé son renfort pour l'accompagnement et le transport des personnes au centre de vaccination le cas échéant, en sus des déplacements organisés par Auriane.